



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI  
(UAC)  
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
(FASHS)**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole  
(LaGREA)**

**Journal de Géographie Rurale Appliquée et  
Développement  
(J\_GRAD)**



**ISSN : 1840-9962**

**N °01, juin 2021**

**Volume 2**

## COMITE DE PUBLICATION

**Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE

**Rédacteur en Chef** : Dr (MC) Bernard FANGNON

**Conseiller Scientifique** : Professeur Brice SINSIN

## COMITE SCIENTIFIQUE

BOKO Michel (UAC, Bénin)

SINSIN Brice (UAC, Bénin)

ZOUNGRANA T. Pierre, Université de  
Ouagadougou, (Burkina Faso)

AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin)

AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin)

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin)

TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin)

KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB,  
Côte d'Ivoire)

GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC,  
Bénin)

OFOUEME-BERTON Yolande (UMN,  
Congo)

CHOPLIN Armelle (Université Paris 1  
Panthéon-Sorbonne, France)

SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo)

VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin)

TCHAMIE Thiou Komlan, Université de  
Lomé (Togo)

SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta  
Diop (Sénégal)

OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin)

HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin)

KOLA Edinam (UL, Bénin)

CLEDJO Placide (UAC, Bénin)

CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon  
(France)

OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin)

ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin)

GONZALLO Germain (UAC, Bénin)

KAMAGATE Bamory, Université Abobo-  
Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire)

KAUDJHIS ASSI-Joseph Université  
Alassane OUATARA (Côte d'Ivoire)

YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka  
(UAC, Bénin)

HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin)

BABATOUNDE Séverin (UAC, Bénin)

## COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), ANAGONOU Désiré (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

**ISSN : 1840-9962**

**Dépôt légal** : N<sup>o</sup> 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

# SOMMAIRE

N°	TITRES	Pages
1	<b>TCHÉKOTÉ<sup>1</sup> Hervé et MENDO NGUEMA Priscele-Daniela<sup>1</sup></b> : <i>Les implications de projet du barrage de Memve'Ele sur le developpement de Nyabizan au Sud Cameroun</i>	4-16
2	<b>OUASSA<sup>1</sup> Pierre<sup>1</sup> et <sup>2*</sup>, SEIDOU Sophiatou<sup>1</sup>, DAKOU Bio Sylvestre<sup>3</sup>, ATCHADE A.A. Gervais<sup>1</sup>, VISSIN Expédit W. <sup>1</sup></b> : <i>Strategies d'adaptation des populations paysannes aux risques hydroclimatiques dans le bassin beninois de la Pendjari</i>	17-28
3	<b>BIAOU CHABI Luc Ogousinya*, ALI Guy Pépin Pathos, AGOSSA Toussaint, VIGNINOU Toussaint</b> : <i>Dynamique periurbaine dans la Commune d'Abomey-Calavi : fondements et manifestations</i>	29-43
4	<b>AWO Sourou Malikiyou<sup>1</sup>, OGOUWALE Romaric<sup>1</sup>, ALE Agbachi Georges<sup>2</sup>, ABDOULAYE Awali<sup>3</sup>, SALIFOU Arsène<sup>3</sup> et YABI Ibouaïma<sup>1</sup></b> : <i>Tendances climatiques dans le 4<sup>eme</sup> PDA : Cas des communes de Glazoué et de Pèrèrè au centre du Bénin</i>	44-54
5	<b>AHOKPOSSI Médessy R. Ghislain, AKPACA Innocent*, AHODO OUNSOU Richard et YABI Ibouaïma</b> : <i>Typologie et fonctions de l'agriculture urbaine et periurbaine dans l'agglomération urbaine de Ouidah au Sud du Bénin</i>	55-67
6	<b>TRAORE Porna Idriss, KOUADIO Adou François, BENIE Kouaménan Gérard</b> : <i>Urbanisation et cadre de vie à bongouanou (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)</i>	68-81
7	<b>MALOMON A. Bola <sup>1</sup>, VISSOH A. Sylvain <sup>2</sup>, FOLLY D. Komi <sup>1</sup></b> : <i>Gouvernance du foncier peripherique de la ville d'abomey-calavi (sud benin) : enjeux, pratiques et defis</i>	82-93
8	<b>COULIBALY Yaya, SEKONGO Sientienwin</b> : <i>La mise en valeur des lotissements et accessibilite aux logements dans la commune de yamousoukro (côte d'ivoire)</i>	94-108
9	<b>BATI KOUTOUMPO Barka Louis Philippe<sup>1</sup>, SAMBIENI N'koué Emmanuel<sup>2</sup>, GOMEZ COAMIANsèque<sup>2</sup></b> : <i>Implications socioeconomiques des recours therapeutiques de la fièvre typhoïde dans les communes de Tanguieta-Matéri-Cobly</i>	109-121
10	<b>ADJE Barougbeye, AKAM Laounta et LARE Lalle Yendoukoa</b> : <i>Recomposition des collectivites territoriales : cas des communes de la préfecture de Sotouboua au Centre-Togo</i>	122-136

## URBANISATION ET CADRE DE VIE A BONGOUANOU (CENTRE-EST DE LA COTE D'IVOIRE)

## URBANISATION AND LIVING ENVIRONMENT IN BONGOUANOU (CENTRAL-EASTERN IVORY COAST)

**TRAORE Porna Idriss**

Université Felix Houphouët de Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)  
[traore.pornaidriss@yahoo.fr](mailto:traore.pornaidriss@yahoo.fr)

**KOUADIO Adou François**

Université Felix Houphouët de Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)  
adoufrancois@yahoo.fr

**BENIE Kouaménan Gérard**

Université Felix Houphouët de Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)  
koamenabeda@gmail.com

### RÉSUMÉ

*Bongouanou, naguère centre de l'économie prospère de la Côte d'Ivoire entre 1960 et 1980, de par sa localisation au cœur de la « boucle du cacao », connaît une urbanisation non maîtrisée. La ville de Bongouanou connaît aujourd'hui une dynamique aussi bien démographique que spatiale. Ainsi, sa population est passée de 6 800 en 1965 à 31 416 habitants en 2014 (RGPH, 2014). Il en est de même pour l'extension spatiale de la ville qui est passée de 150 ha dans les années 60 à 31 km<sup>2</sup> en 2019 (RGPH, 2014). Cette dynamique urbaine crée une crise sur le cadre de vie des populations de cette localité. Cet article vise à analyser les répercussions de l'urbanisation de Bongouanou sur le cadre de vie des populations de cette localité. Pour y parvenir, une exploitation des données documentaires et une enquête auprès des ménages ont été réalisées. Les effets de cette urbanisation sont perceptibles sous trois axes : une croissance urbaine caractérisée par des inégalités socio-économiques, un cadre de vie miné par des ordures ménagères et une dualité urbaine caractérisée par le zoning fonctionnel.*

**Mots clés :** Bongouanou, cadre de vie, conditions de vie, urbanisation.

### ABSTRACT

*Bongouanou, once the center of the prosperous economy of Côte d'Ivoire between 1960 and 1980, due to its location in the heart of the "cocoa loop", is experiencing uncontrolled urbanization. The city of Bongouanou is now experiencing both demographic and spatial dynamics. Thus, its population increased from 6,800 in 1965 to 31,416 inhabitants in 2014 (RGPH, 2014). The same is true for the spatial extension of the city, which increased from 150 ha in the 1960s to 31 km<sup>2</sup> in 2019 (RGPH, 2014). This urban dynamic creates a crisis in the living environment of the populations of this locality. This article aims to analyze the repercussions of the urbanization of Bongouanou on the living environment of the populations of this locality. To achieve this, documentary data and a household survey were carried out. The effects of this urbanization are perceptible under three axes: an urban growth characterized by socio-economic inequalities, a living environment undermined by household waste and an urban duality characterized by functional zoning.*

**Keywords:** Bongouanou, living environment, living conditions, urbanization

### INTRODUCTION

L'urbanisation massive et non planifiée des espaces urbains constitue un défi majeur pour les pays en voie de développement (CNUEH, 2001, p.20). La Côte d'Ivoire n'est pas en marge de ce phénomène urbain. De 32 % en 1975, son taux d'urbanisation atteint 39 % en 1988. Il passe à 42,5 % en 1998 pour atteindre 50,3 % en 2014 (INS, 2014). Située au Centre-Est de la Côte d'Ivoire, à 200 Km d'Abidjan, la ville de Bongouanou s'est dotée de programmes

triennaux et a bénéficié des projets et investissements des FRAR<sup>1</sup> et FIAU<sup>2</sup>. Le résultat de ces projets a été le moteur du remarquable succès qu'a connu cette ville, marquée en partie par sa forte production de cacao, qui lui a valu le nom de Boucle du cacao (Boson E, 2012).

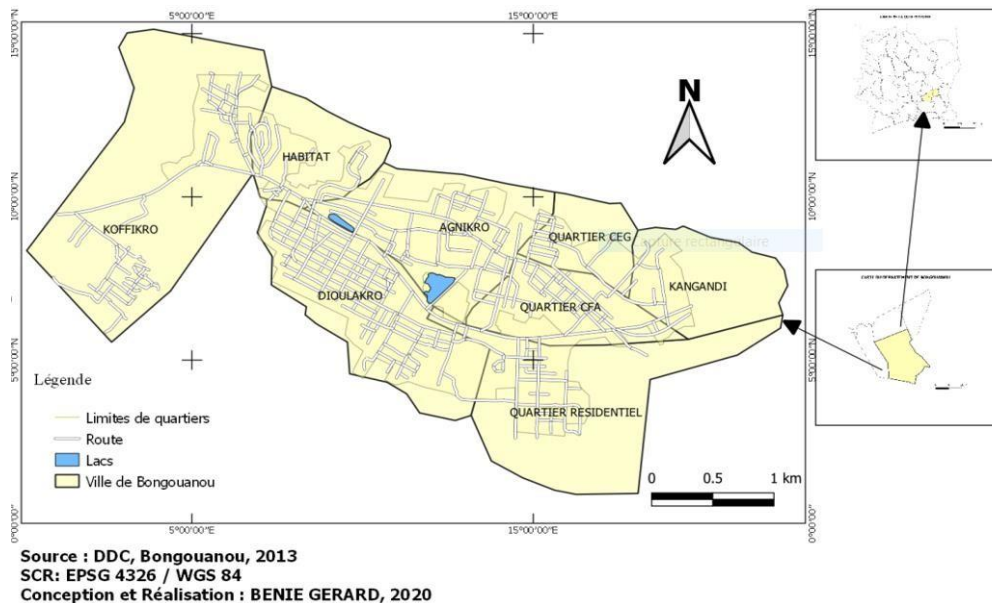
La ville de Bongouanou connaît aujourd'hui une dynamique aussi bien démographique que spatiale. Ainsi, sa population est passée de 6 800 en 1965 à 21 898 habitants en 1998 soit une croissance de 68 % en 33 ans. Cette population est estimée à 31 416 habitants en 2014 (RGPH, 2014), soit une croissance de 30 % en 16 ans. Il en est de même pour l'extension spatiale de la ville qui est passée d'environ 150 ha dans les années 60 à 31 km<sup>2</sup> en 2019 (RGPH, 2014). Une telle croissance démographique et spatiale exerce une forte pression sur l'environnement urbain et impacte le cadre de vie des populations. Cette masse démographique suivie de la dilatation du territoire urbain et périurbain crée des besoins de services et d'équipements. Alors que l'urbanisation devrait être corrélée d'un développement urbain et socio-économique durable et inclusive (A. SCOT, 2010, p. 120), force est de constater une dégradation de plus en plus accentuée du cadre et des conditions de vie des populations. Au vu de ces constats, quel est l'impact de l'urbanisation de Bongouanou sur le cadre de vie des populations ? L'objectif de cette étude est d'analyser les répercussions de cette urbanisation sur le cadre de vie des populations. De façon spécifique, il s'agit d'une part d'analyser les caractéristiques de la dynamique urbaine de Bongouanou ; et d'autre part d'évaluer les effets induits de cette dynamique urbaine sur le cadre de vie des populations de la ville de Bongouanou.

## **1. MATERIEL ET METHODES**

### **Présentation et localisation de la zone d'étude**

La ville de Bongouanou est notre champ d'observation. Elle est située dans la zone de transition forêt-savane, au Centre-Est du pays. Elle couvre une superficie de 31 km<sup>2</sup> pour une population de 31 416 habitants en 2014 (INS, 2015). La ville a eu un passé glorieux, car située dans l'ancienne "boucle du cacao".

La ville de Bongouanou est située au Centre-Est de la Côte d'Ivoire dans la région du Moronou. Peuplée d'Agni-Moroffoué (population autochtone) et d'autres groupes ethniques tant ivoiriens qu'étrangers, elle est limitée au Nord par les villes de Daoukro et de Bocanda, au Sud par la ville de M'Batto, à l'Est par la ville d'Arrah et à l'Ouest par la ville de Dimbokro. L'espace urbain est composé des huit quartiers à savoir Koffikro, Habitat, Agnikro, Dioulakro, CEG, CFA, Kangandi et Résidentiel (Fig 1).



**Figure 1** : Carte de situation de la ville de Bongouanou

### Techniques de collecte de données

Cette étude s'appuie sur les résultats d'une enquête de terrain menée dans la ville de Bongouanou en 2017 et d'une recherche documentaire. Pour la recherche documentaire, des bibliothèques et centres de documentations ont été visités (Institut de Géographie Tropicale, Institut National de la Statistique, Institut de Recherche et de Développement, etc.). Pour l'enquête de terrain, une enquête d'opinion a été menée auprès des ménages par le biais d'un questionnaire. Pour la détermination de la taille de l'échantillon des ménages, nous avons eu recours à la méthode par quotas sur la base du RGPH de 2014 de l'INS (2015a : 8). La formule statistique utilisée est :

$n = N / 1 + N \times e^2$  ; avec :

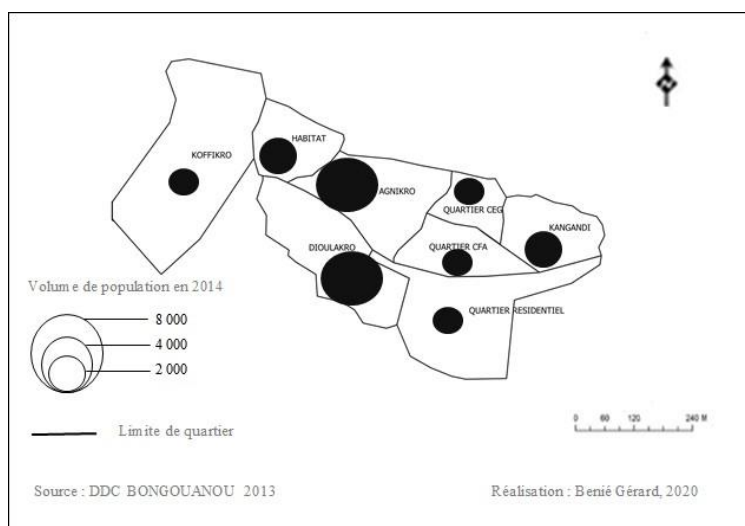
$n$  = taille de l'échantillon recherchée ;  $N$  = taille de la population mère (455 ménages selon l'INS, 2015a : 8) et  $e$  = niveau de précision (nous avons utilisé un niveau de précision de 7%).

L'application numérique donne une taille de l'échantillon à 140 ménages. Quant aux critères du choix des ménages, ils reposent sur des caractéristiques sociodémographiques et professionnelles, l'accès à l'eau potable, le cadre de vie insalubre. L'enquête a privilégié tous les quartiers de la ville de Bongouanou. La prise en compte de tous ces quartiers se justifie par le fait que cette méthode permet de mettre en évidence les diversités spatiales et sociales, afin d'affiner l'analyse des faits, en vue de parvenir à une meilleure généralisation des résultats (K. Kouassi, 2000, p. 248). Le nombre de ménages à enquêtés a été réparti entre les quartiers en fonction du niveau de peuplement. Ainsi, nous avons enquêté 35 ménages à Agnikro et Dioulakro qui sont les quartiers les plus peuplés. Dans les tous les autres quartiers moyennement peuplement, nous avons enquêté 15 ménages par quartier (tableau I).

**Tableau I :** Tableau de répartition des ménages

Quartiers	Nombres de ménages interrogés
Agnikro	35
CEG	10
CFA	10
Dioulakro	30
Habitat	10
Kangandi	15
Koffikro	15
Résidentiel ou US-AID	15
<b>Total</b>	<b>140</b>

Source : Enquêtes de terrain, 2018



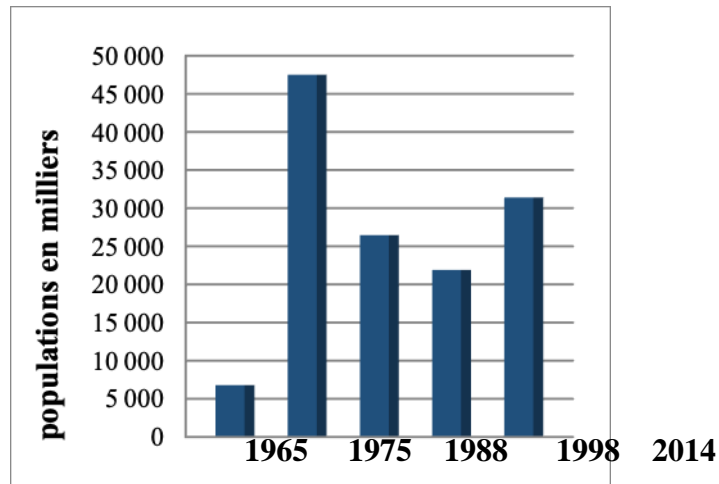
**Figure 2:** Répartition de la population par quartier  
Source : Enquêtes de terrain, 2018

## 2. RESULTATS

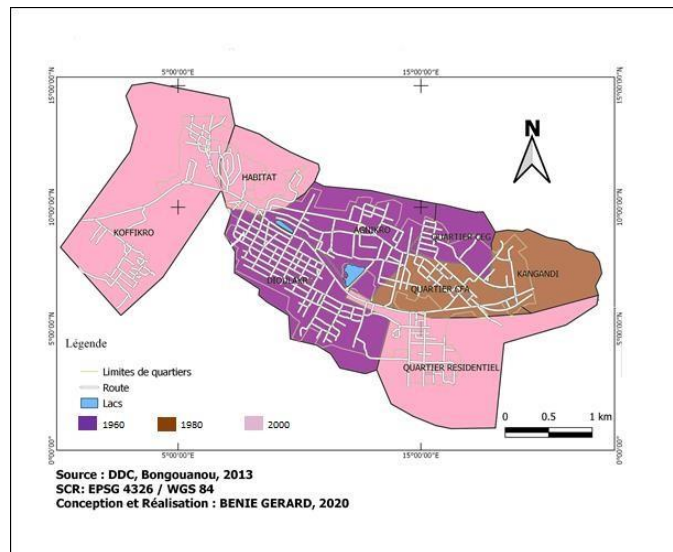
### Bongouanou, caractérisée par une forte dynamique urbaine

Bongouanou, du fait de sa topographie contraignante a connu au début de son urbanisation, une extension spatiale moins rapide contrairement aux autres villes de la région (Atta et Gogbé, 2013, p.55), La croissance spatiale de Bongouanou peut être scindée en deux grandes phases à savoir la période avant la communalisation et celle après la communalisation. Quant aux quartiers, leur création s’est faite en trois dates : de la période coloniale jusqu’à l’indépendance en 1960, de 1960 à 1980, et de 1980 à 2014. Jusqu’à l’indépendance en 1960, la ville se limitait aux quartiers Agnikro, Dioulakro et CEG (fig. 2) et couvrait à cette époque une superficie d'environ 129,32 hectares. A cette époque Kangandi était déjà créé mais ne faisait pas partir de l’espace urbain de Bongouanou. La ville poursuit sa croissance spatiale avec la création de nouveaux quartiers jusqu’en 1980. En effet, le quartier CFA est créé pendant cette époque et la ville va « envahir » le quartier Kangandi qui était auparavant isolé. Ainsi, ces deux nouveaux quartiers s’ajoutent aux trois premiers ce qui porte le nombre de quartiers de la ville de

Bongouanou à cinq en 1980. A partir de 1980 avec l'avènement de la communalisation en Côte d'Ivoire, la croissance spatiale de la ville suit sa lancée. Ceci est matérialisé par les différentes opérations de lotissements effectués par les autorités municipales et les acteurs privés, par la création des quartiers Habitat, Résidentiel et Koffikro.



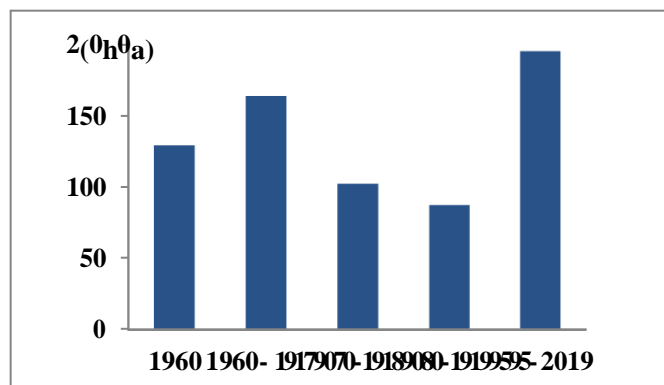
Graphique 1 : Evolution de la population urbaine de Bongouanou de 1965 à 2014  
Source : INS-RGPH-1975-1988-1998- 2014 (nos enquêtes, 2019)



**Figure 3** : Les différentes phases d'évolution de la ville de Bongouanou

La ville de Bongouanou qui s'est fortement étendue avant la communalisation, consomme de moins en moins d'espace depuis les années 1980. Cette faible consommation d'espace a commencé juste avant le début de la communalisation, précisément de 1970 à 1980 (graphique 2).





Source: SCET. 1979-PUD, 1995 (nos enquêtes, 2019)

**Graphique 2 :** Évolution de la tâche urbaine à Bongouanou (ha)

La consommation d'espace a été très importante de 1960 à 1970 avant de connaître une chute de 1970 à 1995. En effet, de 1960 à 1970, l'espace urbain de Bongouanou s'est accru et est passé de 129,32 hectares à 293,17 hectares. De 1970 à 1980, la ville s'agrandit de plus en plus et atteint une superficie 395,66 hectares. Ceci s'explique par le fait qu'au début l'indépendance, l'économie de plantation (café et cacao) a permis à la ville de connaître un essor, entraînant l'implantation de commerces et l'installation de populations en quête d'un mieux-être. Cette situation a contribué à l'accroissement de la consommation d'espace sur la période de 1960-1970. Mais à partir de 1980, début l'avènement de la gestion municipale, la croissance spatiale de la ville a pris un ralentissement sans doute lié à la crise économique qui a contraint l'Etat de se désengager de plus en plus de la politique urbaine. De plus, à partir de 1970, l'économie régionale de plantation qui est le socle de l'économie urbaine commence à s'effondrer. Les productions caféière et cacaoyère chutent, les grandes maisons de commerce commencent à délocaliser. A partir de 1995, cette consommation d'espace a repris sa croissance. Enfin, à partir de 1995, quelques lotissements réalisés par la mairie ont permis d'accroître la consommation d'espace.

Au niveau démographique, la population n'a cessé d'augmenter (graphique 1). De 12 714 habitants en 1970, la population est passée 29 148 habitants en 1988 contre 31 827 habitants en 1998. En 2014, cette population est estimée à 36 938 habitants. Le taux d'urbanisation a connu une croissance remarquable entre 1965 et 1975 passant de 16,13 % à 41,20 % (INS, 1975), largement supérieur au taux national de 1975 (INS, 1975). En 1988, le taux d'urbanisation va connaître une nette régression avec un taux de 19,53 % contre 44 % au plan national. Cette chute va se poursuivre en 1998 pour se maintenir à 18,36 %. Avec le dernier recensement de 2014, le taux d'urbanisation connaît une légère hausse avec 20,42 % (INS, 2014).

## **Les incidences de la dynamique urbaine sur le cadre de vie des populations de la ville de Bongouanou**

### *Une croissance urbaine caractérisée par des Inégalités socio-économiques*

La majorité des ménages exerce dans le secteur tertiaire (53 %). Les autres sont repartis dans l'administration publique et l'industrie. En effet, 61,08 % des chefs de ménages enquêtés, ont un revenu inférieur à 60 000 CFA. Ils exercent pour la plupart dans le commerce, le transport, l'artisanat et les ateliers d'ébénisteries, de coutures. etc. Ensuite, viennent les ménages dont le revenu est compris entre 60 000 et 100 000 Franc CFA. Ils représentent 24,32 % (45 ménages) du total des ménages enquêtés. Ce sont les agents administratifs, les employés du secteur privé, etc. Les ménages qui ont un revenu compris entre 100 000 et 200 000 Franc CFA sont au

nombre de 17 soit 9,19 % du total des ménages enquêtés. Enfin, 5,41 % des chefs de ménages ont un revenu supérieur à 300 000 Franc CFA. C'est le plus souvent les hauts fonctionnaires de l'administration, les propriétaires d'automobiles de transports (taxi) les propriétaires de maisons et de grands hôtels. Le tableau 2 illustre le revenu des chefs de ménage à Bongouanou.

**Tableau II** : Le revenu des chefs de ménage (en franc CFA)

Revenu mensuel	Effectif des ménages	Pourcentage (%)
20 000-60000 <sup>3</sup>	113	61,08
60000 - 100 000	45	24,32
100 000 - 200 000	17	9,19
+ de 200 000	10	5,41
Ensemble	185	100

**Source** : Enquêtes de terrain, 2019

La situation des ménages s'avère précaire. Dans ce cas de figure, le niveau socio-économique des ménages demeure faible. De même, les familles souvent très nombreuses n'arrivent pas à subvenir aux besoins de la maison. La taille des ménages varie d'un ménage à un autre.

**Tableau III** : Répartition des chefs de ménages selon les secteurs d'activités

Secteurs d'activités	Nombre de chefs de ménages	Pourcentage (%)
Commerce	39	27,08
Transport	6	20,24
Administration publique	26	14,05
Agriculture	105	33,76
Artisanat	9	4,87
Total	185	100

**Source** : Enquêtes de terrain, 2019

### **2.2. 2 Un cadre urbain miné par des ordures ménagères**

C'est l'un des points noirs de la ville. Un peu partout, des tas d'ordures s'accumulent, jonchent les rues, les terrains vagues et les caniveaux.



**Photo 1** : Les murs et toits de ces maisons au quartier Habitat

enquêtes 2019).

La dégradation du cadre de vie des populations a pour cause première la forte production d'ordures et des déchets ménagers. En effet, les ménages enquêtés qui font recours aux points de collecte pour évacuer leurs déchets, représentent 18 %. Une part importante des ménages (64,73 %) déversent les ordures ménagères à ciel ouvert et aux abords des rues. Ce mode d'évacuation des déchets est inégalement pratiqué par les ménages dans les quartiers de la ville de Bongouanou. Le ramassage des ordures ménagères n'est effectué régulièrement que dans les quartiers administratifs et résidentiels de la ville.

Il est vrai que les faibles trésoreries des services techniques de la mairie ne permettent pas un ramassage régulier, le tri et le recyclage des ordures, il ne s'agit pas seulement d'un problème financier et technique, mais d'une question impliquant la société urbaine africaine et la culture. En effet, le rapport des sociétés urbaines à leurs déchets relève des comportements culturels, qui renvoient aux pratiques villageoises du « dehors ». Au village, les ordures ménagères sont jetées à même le sol, à l'arrière des maisons ou dans les fosses à compost, tandis que l'intérieur des cours est soumis à une propreté rigoureuse. Cette pratique villageoise « du dehors sale » est transposée dans l'espace urbain. Les représentations et les pratiques relatives au « propre » au « sale », distingue le dedans (la sphère domestique et le dehors (le domaine public) (R. Pourtier, 2001, p. 215). L'une des principales raisons du ramassage irrégulier des ordures est le manque de moyens matériels et financiers des autorités municipales comme l'a révélé le chef du service technique de la mairie lors de nos entretiens. Ainsi, ces ordures sont évacuées et déversées dans les caniveaux par les eaux de ruissellement qui bouchent ceux-ci (photo 3). Cependant, il faut souligner que certains ménages utilisent les caniveaux comme lieu de dépôt de leurs ordures.



**Photo 2 :**  
ménagères en pleine ville (nos enquêtes, 2019).



**Photo 3 :** Caniveau non curé qui constitue le nid des moustiques et autres insectes (nos enquêtes, 2019).

On perçoit sur les photos 2 et 3 des ordures et déchets ménagers ainsi qu'un caniveau bouché. Ce « dépôt sauvage » d'ordures et ce caniveau reflètent l'état de plusieurs autres caniveaux de la ville tout comme les dépôts d'ordures qui se multiplient dans la ville. Ces ordures ménagères qui se propagent dans la ville ainsi que les caniveaux non curés constituent les nids des moustiques et d'insectes. A cela s'ajoute les eaux stagnantes et usées du fait de l'insuffisance du réseau de drainage dans la ville. Ces eaux se concentrent dans des dépressions circulaires ou rectangulaires des rues, contrairement aux déversoirs d'eaux usées qui sont des canaux aménagés ou non. Parfois, les déversoirs d'eaux usées communiquent avec les eaux stagnantes. Les points d'eaux stagnants varient d'un quartier à un autre.

### ***Accès difficile à l'eau potable : source de maladies***

Nous avons constaté lors de nos enquêtes que dans la ville de Bongouanou, la population a difficilement accès à l'eau potable. Cet accès difficile est plus prononcé dans les quartiers périphériques Agnikro, Dioulakro, Habitat, Koffikro et Kangandissou. La répartition de l'accès à l'eau potable se présente comme suite : 48,81 % à Agnikro ; 44,86 % à Dioulakro ; 40,75 % à Kangandi ; 43,25 % à Habitat et 36,4 % à Koffikro. Cette faible proportion à l'accès à l'eau potable est source de plusieurs maladies telle que la diarrhée comme l'indique bien les statistiques du district sanitaire de Bongouanou, 7 085 cas de maladies diarrhéiques en 2011.

Ainsi tous les ménages de Bongouanou n'ont pas accès à l'eau de robinet. Parmi ces ménages, au moins 50% ont toujours recours aux eaux de surface, telles que les puits et les marigots. En cause, le coût élevé de l'abonnement à la Société de Distribution d'Eau de la Côte d'Ivoire (SODECI) qui est de 18 000 FCFA pour les compteurs sociaux, coût relativement élevé pour les ménages économiquement faibles et les tracasseries liées à l'obtention de divers documents administratifs à fournir. Ces différentes raisons n'incitent pas ces ménages à un abonnement classique mais plutôt à recourir aux eaux de surface. L'obtention de l'eau de marigot ou de puits impose des corvées aux femmes et aux jeunes garçons qui parcourent souvent de longues distances pour obtenir de l'eau dans la ville. Ces eaux de surfaces sont utilisées pour le bain, la lessive et la vaisselle. Mais en cas de coupure prolongée de la fourniture de l'eau, les ménages sont obligés d'avoir recours à ces types d'eau tant pour la boisson, pour le bain que pour la cuisson des aliments. Malheureusement l'injection de ces eaux exposent les

ménages à des maladies bactériennes ou virales (choléra, diarrhée, typhoïde, hépatite A et B), ou à des parasites comme la schistosomiase.

#### ***Un accès à l'éducation contrarié par un faible encadrement***

La région du Moronou a dans l'ensemble connu une croissance de son taux de scolarisation qui est passé de 30 % dans les années 1970 à 80 % à ce jour. Plusieurs facteurs parmi lesquels la proximité des écoles aux lieux d'habitation des élèves explique cette croissance du taux de scolarisation. D'ailleurs, en Côte d'Ivoire, les normes de la carte scolaire recommandent qu'aucun écolier ne parcourt plus de 3 Km pour arriver à l'école et cette mesure oriente la décision d'implantation des écoles dans une zone donnée (MENET, 2017, p. 90). Ainsi, à Bongouanou selon les données de la DRENET de cette ville, 97 % des élèves parcourent moins de 3 Km pour arriver à l'école et seulement 2 % qui parcourent une distance comprise entre 3 et 5 Km pour se rendre à l'école. Mais face à cette croissance du taux de scolarisation se pose le problème d'insuffisance des structures d'accueil dans l'enseignement secondaire général, ce qui a pour conséquence les effectifs pléthoriques dans les classes (70 à 90 élèves par classe). Le faible encadrement des élèves et le sous-équipement de ceux-ci en manuels scolaires contribuent à reléguer l'école au second plan dans les priorités des familles.

#### ***Une dualité urbaine caractérisée par le zoning fonctionnel***

La répartition des emplois dans la ville de Bongouanou met en évidence une forte concentration dans le centre, où se regroupent l'administration et les banques. Il représente plus du tiers des emplois de la ville alors que la périphérie pèse moins d'un cinquième des emplois pour une population qui représente près de 50 % du total urbain. Ce déséquilibre spatial se poursuit encore aujourd'hui et explique l'importance des migrations pendulaires entre la périphérie constituée principalement d'habitats et d'emplois informels, et le centre essentiellement une zone de déplacements. Cette spécificité, ce zoning fonctionnel est à l'origine des mouvements pendulaires quotidiens des populations citadines entre les quartiers populaires périphériques et le centre (Vennetier, 1989).

#### ***Des actions des pouvoirs publics pour un cadre de vie agréable ?***

Des actions sont réalisées dans la ville de façon ponctuelle par les pouvoirs publics notamment les élus municipaux dans divers domaines pour faire face à la dégradation du cadre de vie des populations. Ces actions contribuent à la légitimation des édiles municipaux et se matérialisent entre autres par la construction, la réhabilitation de centres de santé, d'écoles, de marchés, le bitumage et le reprofilage des voiries, des opérations d'aménagement et de lotissement. Il faut également noter des dons et prises en charge de certaines personnes âgées, des formations qualifiantes à l'encontre des jeunes. L'assainissement de la ville à travers la gestion des ordures ménagères a constitué l'une des priorités des autorités municipales dans leurs actions. Ainsi, on note la création d'espaces verts, de l'achat de bennes et tracteurs pour le ramassage d'ordures ménagères. La mairie a créé des panneaux de sensibilisation à l'hygiène publique, a réhabilité la décharge municipale située sur la route de Dimbokro. Par ailleurs, les autorités ont aménagé la cour de la mairie, la gare de Bongouanou, le lac Sokotè (photo 4). Enfin, il faut souligner la construction d'abris poubelles, de caniveaux et de drainage (photo 5).



**Photo 4 :** Aménagement du lac Sokotè matérialisé par cette clôture (nos enquêtes, 2019).



**Photo 5 :** Pose de caniveau près de la gare de Bongouanou (nos enquêtes, 2019).

### 3. DISCUSSION

Cette recherche a permis d'analyser l'impact de l'urbanisation de la ville de Bongouanou sur le cadre et les conditions de vie des populations.

Les résultats des enquêtes montrent que la croissance urbaine de la ville de Bongouanou s'est accompagnée d'une paupérisation des populations. Notre enquête révèle que plus de 65 % de ménages reçoivent moins de 65 000 francs CFA par mois. Seule une petite minorité des ménages (5,41 %) a un revenu supérieur à 300 000 F CFA créant ainsi une ségrégation sociale dans la ville. Pour l'Institut National de la Statistique (INS), le seuil de pauvreté relatif est de 737 F CFA et celui de l'extrême pauvreté est de 335 F CFA par jour et par personne en dépense de consommation. Et les dépenses de consommation représentent en milieu urbain 39,10 % de la consommation totale (INS, 2015 b, p. 9). En rapportant les revenus des ménages aux seuils de pauvreté à la taille moyenne des ménages à Bongouanou du RGPH 2014 qui est de 5,6 personnes (INS, 2015 a, p. 8), on en déduit qu'il faut pour un chef de ménage vivant à Bongouanou un revenu minimum de 316. 665 F CFA pour sortir de la pauvreté relative et de 133. 940 F CFA pour ne pas s'affermir dans l'extrême précarité. Partant de ces chiffres, on peut déduire qu'au moins 94,59 % des ménages vivent dans la pauvreté relative tandis que plus de 61, 08 % sont confinés dans l'extrême pauvreté. Au niveau national, le taux de pauvreté ne cesse d'augmenter. Il est passé de 10 % en 1985, à 36,8 % en 1995, à 38,4 % en 2002 puis à 48,9 % en 2008 (INS, 2008, p. 5-6). Ce taux est de 46,3 % en 2015 (INS, 2015 b, p. 9). L'urbanisation à Bongouanou se traduit également par une prolifération des activités économiques et un bouleversement des modes de consommations des populations. Cette situation a engendré une forte production de déchets en provenance des activités économiques et des ménages. Face à cette énorme production d'ordures ménagères (13,95 tonnes/jr) qui dépasse les capacités d'absorption des autorités communales, on assiste à un foisonnement de dépôts sauvages d'ordures qui pullulent l'espace urbain. Par conséquent, la prolifération des dépôts sauvages de déchets à l'échelle de l'espace urbain détermine la mauvaise qualité du cadre de vie de la population. On note également la présence des eaux stagnantes et usées dans la ville faute d'assainissement. De plus, l'augmentation de la population qui ne va pas de pair avec les équipements rend un accès difficile aux services de base et particulièrement l'eau potable constituant ainsi une des principales causes de maladies diarrhéiques dans la ville.

Des études similaires ont pu montrer les conséquences de l'urbanisation sur le cadre et les conditions de vie des populations urbaines, même si les méthodes utilisées ne sont pas identiques. A.G. Onibokun, A.J. Kumuyi (2001, p. 48) ont montré que l'urbanisation rapide des pays africains a causé la détérioration de l'environnement en milieu urbain. L'une de ses conséquences les plus inquiétantes dans le monde en développement et particulièrement en Afrique réside d'ailleurs, dans les problèmes de gestion des déchets solides, liquides et toxiques. Selon les auteurs, des incidents qui ont lieu récemment dans les grands centres urbains d'Afrique montrent que le problème de la gestion des déchets a atteint des proportions telles que les mesures prises par les différents niveaux d'administration et les spécialistes se sont révélées infructueuses. La présence de ces dépôts sauvages de déchets ménagers dans l'espace urbain constitue des risques environnementaux et sanitaires pour les populations (A. Yassi, 2016, p.89). Pour ce qui est des eaux stagnantes et usées, elles sont sources de nuisance par leur présence, d'odeurs nauséabondes qu'elles émettent qui polluent l'air et causent parfois des maladies respiratoires aiguës (IRA). Ces maladies sont des causes majeures de morbidité et de mortalité (K Brama, 2008, p. 59).

En raison de leurs répercussions sur l'environnement et sur l'homme, les questions de l'eau sont placées depuis quelques années, au centre des préoccupations des scientifiques et des politiques. Le niveau d'accès à l'eau potable varie d'un pays à un autre, d'une région à une autre, d'une commune à une autre, etc. En effet selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2007, p.14), en 2004, 100 % des français bénéficiaient d'une couverture en eau potable, alors que cette proportion était de 69 % en Côte d'Ivoire, 72 % en Djibouti, 43 % en Erythrée et 29 % en Somalie. En Côte d'Ivoire précisément dans le monde rural, le taux d'accès à l'eau potable a régressé de 70 % en 1990 à 50 % en 2012, et en milieu urbain, il est passé de 80 % à 65 % pour les mêmes dates (P. Achi, 2012, p. 75).

Les répercussions de l'urbanisation sont également visibles sur l'habitat. L'habitat précaire est en soi source de dégradation du cadre de vie, car les matériaux de construction, le niveau de vie dans ces endroits ne militent pas en faveur d'un environnement sain (P. Tobga, 1995, p. 62). La cause première de la dégradation du cadre et des conditions de vie en milieu urbain est l'habitat spontané dû à une urbanisation anarchique (Banque mondiale, 1996, p. 75). En effet, la croissance rapide de la population n'a pas été suivie par les investissements au niveau des logements, des équipements en voirie et réseaux divers. De plus, le retard des moyens financiers et humains indispensables à l'exécution des programmations, la pauvreté liée au faible revenu des populations ne parvenant que difficilement à la propriété et la non application des législations prévues qui sont d'ailleurs dépassées, sont nombre de situations qui affectent le cadre de vie. Quant aux conséquences liées à la consommation de l'eau insalubre, une étude a montré que certains ménages du Burkina Faso n'échappent pas à ces pathologies relatives à l'accès à l'eau salubre (A. Kombassere, 2007, p. 66). L'auteur souligne que « *au Burkina, du fait de la croissance urbaine, mal maîtrisée, la quantité d'eau potable par habitant jour est limitée dans beaucoup de ménages* ». Les insuffisances de l'accès à l'eau salubre et à des sanitaires adéquats sont la principale cause des maladies intestinales, transmises par les excréments prépondérants dans les pays en développement. La diarrhée et les infections

parasitaires intestinales, comptent 100 % de la morbidité dans les pays en développement (banque mondiale, 1992, p. 47).

## CONCLUSION

Bongouanou, ville située au Centre-Est de la Côte d'Ivoire a servi de cadre d'analyse de l'impact de l'urbanisation incontrôlée sur les cadre et conditions de vie des populations. Le diagnostic a mis en lumière les effets socio-spatiaux de l'urbanisation non maîtrisée. D'un côté, la ville est au centre d'une croissance démographique galopante doublée d'un étalement urbain. De l'autre les insuffisances et carences des équipements publics (écoles, électrification, assainissement) trouvent leur racine dans la faible dotation financière des pouvoirs publics qui semblent désarçonnés par les besoins des populations. L'absence de véritables activités économiques dynamiques (industries, services) contribue à une paupérisation des ménages qui ont pour mode d'habiter, la maison individuelle ou l'habitat de cour. L'accès à l'eau potable n'est pas accessible à un grand nombre. Finalement, les deux villes, la résidentielle et la « pauvre » se retrouvent à Bongouanou accréditant la ségrégation socio-spatiale. L'inachèvement des infrastructures et l'insalubrité pèsent sur la vie de la majorité des habitants confrontés régulièrement aux revers de le l'urbanisation.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACHI Patrick, 2012, *Problème d'eau en Côte d'Ivoire*, in Fraternité Matin, 47e année, n°14198, pp 10-11

ANOAH Paul, TUO Péga, DIABIA Mathieu, 2015, *Niveau d'accès à l'eau potable et maladies diarrhéiques dans la commune de Bongouanou (Centre-Est de la Côte d'Ivoire)*, *Revue de géographie tropicale*, pp1-15

ATTA Koffi, GOGBE Téré, KAKOU Mathieu, 2013, *Dynamique agricole et les mutations spatiales dans la commune de M'Batto*. European Scientific Journal, November 2013, Edition n° 32, vol.9. pp. 214-230

Banque mondiale, 1992, *Le développement urbain en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 183 p.

BRAMA K, 2008, *Pollution lagunaire, risques sanitaires et environnementaux dans trois villages péri urbains de la commune de Yopougon*, Abidjan, Université d'Abobo-Adjamé, Thèse de Doctorat, 285 p

INS, 2015 a, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat : résultats globaux par sous-préfectures*, Abidjan, INS, 22 p.

INS, 2015 b, *Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015)*, Abidjan, INS, 91 p.

INS, 2013, *Annuaire des statistiques économiques*, 2010, n° 13, Abidjan,INS, 74 p.

INS, 2008, *Enquête sur le niveau de vie des ménages*, Rapport définitif, Version 1, Abidjan, INS, 86 p.



- INS, 1998, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat : résultats définitifs par localité*, Abidjan, INS, 63 p.
- KAKOU Mathieu, 2013, *Urbanisation et développement dans la région du N'Zi Comoé*, Thèse de Doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, 550 p.
- KOMBASSERE A, 2007, *L'accès à l'eau potable et les risques diarrhéiques dans les zones irrégulières de Ouagadougou : le cas de Yamtenga*, Mémoire de Maitrise, Université de Ouagadougou (Burkina Faso), IRD, UFR-SH, département de géographie, 109 p.
- KOUASSI Koffi, 2000, *Populations autochtones et gestion de l'environnement dans la commune de Yopougon : le cas d'Andokoi*, Abidjan, université de Cocody, IGT, mémoire de maîtrise, 98 p.
- MENET, 2017, *Rapport d'analyse statistique du système éducatif en 2016-2017*, pp 78- 157
- OMS, 2007, *Hygiène du milieu et prévention des maladies diarrhéiques*, Genève, 29 p.
- ONIBOKUN A.G, KUMUYI A.J, 2001, *La gestion des déchets urbains : des solutions pour l'Afrique*, édition Karthala, Abidjan, CCA, pp10-11.
- TOBGA Philipe, 1995, *Urbanisation et dégradation de l'environnement dans la commune de Port-Bouët*, Abidjan, université de Cocody, IGT, mémoire de maîtrise, 117 p.
- POURTIER Roland, 2001, *Afriques noires*, Paris, Hachette, 255 p.
- YASSI Assi, 2006, *Production et gestion des déchets ménagers dans l'espace urbain : le cas de la commune d'Adzopé*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Cocody, IGT, Abidjan, 290 p.

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

## 1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durables des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

### **Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural**

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

### **Axe 2 : Economie rurale**

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

### **Axe 3 : Genre et développement rural**

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

## **2. Instructions aux auteurs**

### **Politique éditoriale**

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

### **Soumission et forme des manuscrits**

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

**La période de soumission des manuscrits est de :** 01 au 31 août 2020.

**Retour d'évaluation :** 30 septembre 2020.

**Date de publication :** 15 décembre 2020.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*) à l'adresse: [journalgrad35@gmail.com](mailto:journalgrad35@gmail.com) avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

### **Langue de publication**

*J\_GRAD* publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

### **Page de titre**

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

### **Résumé**

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

### **Introduction**

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

### **Corps du sujet**

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

### **Introduction**

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

## **Matériel et méthodes**

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

### **2.3.5.3 Résultats**

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

### **2.2.5.4 Discussion**

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

## **Conclusion**

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses. Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

## **Rédaction du texte**

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

## **Remerciements**

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

## **Références**

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

### **Exemples :**

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

### Références bibliographiques Article

#### dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

#### Ouvrages, rapport

IGUE Ogunsola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

#### Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

#### Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

#### Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

#### Frais d'inscription

**Les frais de soumission sont fixés à 40.000 FCFA (quarante mille Francs CFA).**

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J\_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à quarante mille francs (40.000 F CFA) par envoi Western Union, RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à Monsieur **Moussa GIBIGAYE** <moussa\_gibigaye@yahoo.fr>.

#### Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77